



Conseil de sécurité

Briefing non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée

New York, le 20 mars 2023

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions également le secrétaire général adjoint Miroslav Jenča pour son exposé. Le deuxième lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale cette année est la triste illustration de l'escalade des tensions sécuritaires dans la région.

La Suisse le répète : Le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée est une menace pour toute la communauté internationale. Les conséquences humanitaires catastrophiques que provoquerait l'emploi d'armes nucléaires doivent nous inciter à redoubler d'efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

C'est donc avec inquiétude que la Suisse a suivi l'augmentation des tirs de missiles balistiques, mais également des essais de missiles de croisières, par la RPDC, qui développe ainsi des vecteurs nucléaires de plus en plus dangereux et nombreux.

Nous nous retrouvons aujourd'hui à nouveau dans des circonstances similaires au mois dernier et échangeons des propos comparables. Toutefois, cette réunion et notre discussion restent importantes – car nous ne pouvons pas ignorer notre devoir et nos responsabilités qui se déclinent dans les domaines suivants:

Premièrement, dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, il est de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la RPDC. Ces tirs sont en violation des résolutions du Conseil de sécurité et donc du droit international. La Suisse exhorte à nouveau la RPDC à mettre en œuvre ses obligations selon les résolutions du Conseil et à prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous appelons également la RPDC, ainsi que tous les autres états figurant dans l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). Nous rappelons que si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la RPDC, elles s'appliquent également à tous les États, qui sont tenus d'assurer et de faire respecter la mise en œuvre effective des sanctions pertinentes de ce Conseil de sécurité.

Deuxièmement, dans le domaine de la mise en œuvre des sanctions, la Suisse salue l'attention du Conseil pour veiller à ce que l'aide humanitaire reste possible. Le Conseil a

d'ailleurs démontré son engagement et son unité en adoptant la résolution 2664 (2022), qui doit être mise en œuvre. Le comité 1718 joue un rôle essentiel afin de faciliter l'aide humanitaire grâce à un système d'exemptions. Ce mécanisme est désormais complété par une exemption humanitaire applicable à l'ensemble des régimes de sanctions. Nous espérons donc que, une fois que les lourdes restrictions liées à la pandémie qui entravent gravement l'aide humanitaire internationale seront levées par la RPDC, cette aide humanitaire pourra reprendre rapidement.

Troisièmement, ce Conseil a un rôle à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Son silence prolongé suscite l'inquiétude et l'empêche d'agir comme acteur politique sur la péninsule coréenne. Or comme nous l'avons une fois de plus pu constater lors des interventions précédentes, la volonté collective et individuelle de mener et de soutenir un dialogue avec la RPDC existe. Nous accueillons favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la RPDC à engager un dialogue avec le Conseil et le système onusien de manière constructive.

Cet appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie de ce Conseil, et la Suisse soutiendra tous les efforts pour parvenir à cette unité. L'option d'une déclaration présidentielle nous semble une voie à cette fin et nous encourageons tous les membres dans leur recherche d'un consensus.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

We also thank Deputy Secretary General Miroslav Jenča for his presentation. The second launch of an intercontinental-range ballistic missile this year is a sad illustration of the escalating security tensions in the region.

Switzerland reiterates: The nuclear program of the Democratic People's Republic of Korea is a threat to the entire international community. The catastrophic humanitarian consequences of the use of nuclear weapons must prompt us to redouble our efforts in favour of non-proliferation, disarmament and the maintenance of the nuclear taboo.

It is therefore with concern that Switzerland has followed the increase in ballistic missile launches, but also cruise missile tests, by the DPRK, which is developing increasingly dangerous and numerous nuclear delivery systems.

We are meeting again today in circumstances similar to last month and exchanging similar words. However, this meeting and our discussion remain important - because we cannot ignore our duty and responsibilities in the following areas:

First, in the area of nuclear nonproliferation, it is our collective duty to condemn the DPRK's ballistic missile tests. These launches are in violation of Security Council resolutions and thus of international law. Switzerland once again urges the DPRK to implement its obligations under the Council's resolutions and to take concrete steps to abandon its nuclear weapons, ballistic missiles and related programs in a complete, verifiable and irreversible manner. We also call

upon the DPRK, together with all other Annex 2 states, to sign and ratify the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty (CTBT). We recall that while the obligations under the resolutions apply primarily to the DPRK, they also apply to all states, which are required to ensure and enforce effective implementation of the relevant Security Council sanctions.

Secondly, in the area of sanctions implementation, Switzerland welcomes the Council's attention to ensuring that humanitarian assistance remains possible. The Council has demonstrated its commitment and unity by adopting resolution 2664 (2022), which must be implemented. The 1718 Committee plays an essential role in facilitating humanitarian assistance through a system of exemptions. This mechanism is now complemented by a humanitarian exemption applicable to all sanctions regimes. We therefore hope that once the severe pandemic-related restrictions on international humanitarian assistance are lifted by the DPRK, such humanitarian assistance can resume quickly.

Third, this Council has a role to play in encouraging dialogue, de-escalation and the search for diplomatic solutions. Its prolonged silence causes concern and prevents it from acting as a political actor on the Korean peninsula. Yet, as we have seen once again in previous speeches, there is a collective and individual will to conduct and support a dialogue with the DPRK. We welcome the calls for the Secretary-General's good offices and encourage the DPRK to engage with the Council and the UN system in a constructive manner.

This call for dialogue should be based on a united position of this Council, and Switzerland will support all efforts to achieve this unity. The option of a presidential statement seems to us to be a way to achieve this and we encourage all members in their search for consensus.